

dans le processus d'industrialisation, il s'intéresse de près à la demande et aux marchés, dont il étudie avec finesse les structures et les fluctuations. Cela nous vaut un admirable travail d'identification des tissus et un irremplaçable glossaire qui va d'« abouchouchou » à « *worsted* » en passant par « quinchinat ». L'attention à l'aspect matériel des tissus permet d'affiner l'analyse de l'innovation de produit en dépassant l'opposition trop simple du peigné et du cardé pour suivre les incessantes adaptations des tissus à la demande. J.-M. Minovez met en relation la politique en matière d'innovation de produit et la dynamique des territoires qui, selon qu'ils sont novateurs ou routiniers, suivent des voies divergentes. Enfin, soucieux que son outillage conceptuel lui permette de saisir au plus près les réalités de l'industrie lainière du Midi, il a préféré au concept de « district industriel » trop lié à l'expérience italienne celui, plus large et plus souple, de « territoire industriel » pour rendre compte de la diversité des structures et des trajectoires des centres lainiers et des constructions sociales dans lesquelles ils s'enracinent.

Cela le conduit à insister sur trois traits fondamentaux de leur fonctionnement : d'une part, l'activité économique est encadrée dans le système local des relations sociales, où la pluriactivité joue un rôle essentiel mais qui tend à s'affaiblir à partir de la fin du XIX^e siècle ; d'autre part, le processus de croissance local apparaît essentiellement comme le résultat d'une dynamique endogène qui s'appuie sur un fort renouvellement du groupe patronal et la flexibilité du marché du travail ; enfin, le travail à façon crée entre les entreprises des relations d'interdépendance et de coopération qui s'imposent à toutes, en amont comme en aval, mais qui sont très faiblement institutionnalisées.

Sans doute des monographies de territoires – que J.-M. Minovez appelle de ses vœux – devront venir compléter, préciser, nuancer, voire corriger, cette ample synthèse, mais ce que ces deux livres nous apprennent d'ores et déjà de la draperie méridionale vaut bien au-delà du seul Midi.

JEAN-CLAUDE DAUMAS

Henri Médard et al. (dir.) *Traites et esclavages en Afrique orientale et dans l'Océan Indien*

Paris, Karthala/CIRESC, 2013, 522 p.

L'école historique française s'était traditionnellement attachée à l'étude de l'Afrique subsaharienne occidentale. Les parties plus orientales du continent avaient suscité d'éminents travaux, comme ceux de François Renault, mais les études françaises sur la question apparaissaient dispersées, à la remorque d'une historiographie de langue anglaise, quels que soient ses lieux de production effectifs. Le premier et remarquable mérite des directeurs de cet ouvrage est d'avoir rassemblé douze autres chercheurs pour constituer ce qui est à la fois une somme et un véritable livre. Servi par de nombreuses cartes et une belle bibliographie, le volume débute par une « présentation générale » d'Henri Médard (deux chapitres synthétiques). Trois parties sont ensuite consacrées à trois grandes régions : la Corne de l'Afrique et la péninsule arabique ; la côte swahilie, le Sud-Ouest africain et les espaces intérieurs ; Madagascar, les Comores et les Mascareignes. Plusieurs auteurs y insistent de manière récurrente : nombre d'études sont encore exploratoires. La preuve est faite, néanmoins, qu'il existe désormais une école historique française en la matière, solide, dynamique et entreprenante.

Au fil des contributions, les auteurs montrent combien l'essor de l'esclavage interne se greffe sur des situations de domination antérieures, suscitant ainsi la question des frontières, fluctuantes, entre liberté, dépendance et esclavage. Il en va de même des situations très bien mises en évidence par H. Médard de rapprochement, convergence ou chevauchement entre esclavage et activité salariée, où des maîtres par exemple recherchent chez l'esclave un produit sous forme de rente.

Faisant la synthèse des contributions de l'ouvrage, H. Médard insiste également sur un fait essentiel. À la différence de la thèse transformiste selon laquelle l'essor de la traite (souvent externe) favorise celui de l'esclavage (interne), il existe des liens beaucoup plus complexes comme le cas de l'Afrique orientale le souligne : l'esclavage interne favorise la traite,

tandis que celle-ci, à son tour, nourrit un essor de l'esclavage dans les sociétés où la traite joue un rôle important. Ainsi voit-on, avec le cas de la traite dans la région du Guragé (dans le Sud éthiopien) au XIX^e siècle, que son développement peut être porté par des acteurs locaux multiples et parfois de taille modeste.

Nombre de contributions conduisent également à réévaluer à la hausse le rôle des chrétiens dans la traite éthiopienne aux XV^e-XVI^e et XIX^e siècles, tout comme les volumes de la traite « à destination du monde arabe et asiatique » (p. 114-117). Le très bel article de Thomas Vernet, à propos de l'esclavage et de l'agriculture sur la côte swahilie entre 1590 et 1812, constitue à lui seul une étude à part entière. Un travail quasiment pionnier est consacré par Jean-Pierre Chrétien à des régions – les royaumes du Burundi et du Rwanda – où la traite ne se développe qu'assez tardivement.

Une place non négligeable est réservée aux sources allemandes, portugaises et en langues locales. Consacré aux formes de résistance des esclaves sur l'île Bourbon aux XVIII^e et XIX^e siècles, l'article d'Audrey Carotenuto fait montre d'une belle aptitude à croiser des sources variées, mariant l'individuel et le quantitatif. Plus généralement (chap. 4 notamment), alors que dans d'autres régions du monde l'histoire de l'esclavage peut être mise en avant pour favoriser des revendications contemporaines, en Afrique orientale et dans l'océan Indien, « beaucoup de peuples nient, camouflent ou minimisent le fait qu'ils aient pu être asservis » (p. 63). Cette situation peut être rapprochée de celle des pays de langue slave, où reconnaître des formes d'asservissement passées reviendrait à revendiquer un temps peu glorieux.

Des remarques peuvent évidemment être formulées. Certaines sont d'ordre méthodologique. L'introduction générale propose une tentative rare et louable de définition de l'esclavage, des différentes traites et de la distinction classique entre société à esclaves et société esclavagiste. Le propos tourne autour des principaux éléments utiles à ces définitions, sans pour autant parvenir à les discuter et à les articuler. Il en va de même de la distinction entre un esclavage « musulman », « européen », « indien » et « africain ». Sans

doute l'analyse comparative n'est-elle pas suffisamment élaborée : il n'y a pas « deux groupes » d'historiens, « ceux qui insistent sur la différence et ceux qui appellent à la comparaison » (p. 37), à moins de considérer que comparer c'est rapprocher, alors que la comparaison vise, justement, à évaluer ce qui rapproche et ce qui distingue – tant il paraît évident qu'il n'y a aucun intérêt à comparer deux phénomènes identiques.

Très intéressant par ailleurs, le découpage géographique ne permet pas toujours de mettre en avant des éléments communs, qu'il s'agisse de convergences ou de divergences. Pourtant, comme le remarque H. Médard, « des thèmes transcendent les cloisonnements géographiques » (p. 33), tandis que l'historiographie apparaît « fracturée en aires géographiques distinctes » (p. 48).

L'aspect le plus problématique renvoie à ce qui est appelé « l'illusion abolitionniste » (p. 76). Les auteurs ont raison de montrer combien les liens entre pénétration coloniale et abolition de la traite et de l'esclavage sont ambigus. Il est également clair que le passage de la traite sous le régime de l'illégalité s'effectue à un moment où elle devient « cruciale » pour les Mascareignes (p. 80), et que l'abolition de la traite atlantique contribue sans doute à l'essor de la traite dans l'océan Indien. Mais il est erroné d'affirmer que les escadres occidentales de répression de la traite n'y servent, avant 1880, qu'à justifier « une piraterie légale » (p. 81). C'est méconnaître la réalité et la complexité d'un phénomène abolitionniste dont les logiques sont variées et parfois contradictoires, mouvements abolitionnistes, officiels et militaires sur le terrain n'étant pas forcément animés, au même moment, des mêmes intentions.

Il est vrai que les esclaves ainsi « libérés » (parfois dits « recapturés », ce qui est pour le moins significatif) sont loin de recouvrer une pleine et entière liberté. Mais affirmer que « leurs conditions de vie et de travail sont en général pires que celles des esclaves » (p. 82) constitue une généralisation exagérée. Concluant sa partie introductive en citant Jan-Georg Deutsch, H. Médard écrit qu'« à l'horreur absolue de la traite s'ajoutent les dérives épouvantables, cyniques ou bien pensantes,

des abolitionnismes ». Si personne aujourd'hui ne peut considérer que ces mouvements étaient composés de « chevaliers européens dans leur armure éclatante éradiquant les maux de l'esclavage », passer d'un type de cliché à un autre ne fait pas nécessairement progresser les choses (p. 118).

Inversement, même s'il faut « comprendre » ce que Samuel Sanchez appelle l'« anti-abolitionnisme » des propriétaires d'esclaves du Nord-Ouest de Madagascar (qui partageraient en la matière un « sentiment d'injustice », p. 435), et même si leur opposition n'est pas forcément le signe d'un « conservatisme social » (p. 432), leurs réactions apparaissent quand même comme le résultat d'intérêts bien pensés. À ce titre, elles ne sont pas forcément si singulières. On retrouve des attitudes comparables ailleurs, y compris en milieu non colonial. Les planteurs du Vieux Sud des États-Unis ont eux aussi ressenti l'abolition de l'esclavage comme la remise en cause de leurs « valeurs ». Ils n'en restent cependant pas moins les défenseurs d'un ordre honni. Par ailleurs, le livre fait une part assez modeste aux travailleurs sous contrat et notamment aux coolies.

Ce dernier point mis à part, nos principales remarques concernent en fait des objets croisant les perspectives des auteurs mais dont les dynamiques débordent largement leur cadre d'étude (questions de définitions, histoire de l'abolitionnisme). L'essentiel est que nous disposons ici d'un ouvrage élégant, charpenté et solide, à la fois riche d'enseignements et de promesses.

OLIVIER GRENOUILLEAU

Frederick Cooper

Africa in the World: Capitalism, Empire, Nation-State
Cambridge/Londres, Harvard University Press, 2014, XII-130 p.

Comme rappelé dans la préface, cet ouvrage provient d'une série de trois conférences données en 2012 par Frederick Cooper à l'institut W. E. B. Du Bois de l'université Harvard. Le

titre fait référence au livre *The World and Africa* que W. E. B. Du Bois, premier docteur afro-américain de Harvard, historien, militant des droits civiques, panafricaniste et anticolonialiste, publia en 1946. Il y démontrait le rôle joué par les peuples noirs dans l'histoire du monde et soulignait leur vocation à quitter rapidement la domination coloniale. Dans son livre, F. Cooper interroge à nouveau le présent du continent africain, non plus à partir des espoirs suscités par la fin de la Seconde Guerre mondiale, mais à partir des désillusions accumulées depuis l'ère des indépendances – concernant la sujétion des nations africaines dans le monde ou le difficile progrès des libertés et des droits au sein de ces nations.

F. Cooper invite à penser le devenir historique de « l'Afrique dans le monde » de façon moins dichotomique et moins déterministe. Il fournit ainsi de précieux antidotes intellectuels contre l'oscillation sempiternelle entre « afro-pessimisme » et « afro-optimisme », contre les caricatures d'une Afrique néocoloniale exclusivement exploitée ou d'une Afrique indéfiniment bloquée au stade tribal, et dès lors incapable d'adopter les « bonnes institutions » qui ont permis le développement économique ailleurs. F. Cooper cherche au contraire à penser correctement la relation de l'Afrique et des Africains au reste du monde, comme étant asymétrique, certes, mais non univoque, afin de sortir de l'alternative entre causes internes et causes externes et éviter de « proposer comme explications ce qu'il s'agit précisément d'expliquer ». Centrer le regard sur cette relation implique de remettre en question « l'Afrique – ou le 'Sénégal' ou le 'Ghana' » comme « unités d'analyse pertinentes » (p. 90).

Une assez longue introduction est consacrée au contexte historique et intellectuel dans lequel écrivait W. E. B. Du Bois. Trois chapitres traitent ensuite successivement de la place de l'Afrique dans l'évolution de l'économie mondiale et du capitalisme, des structures impériales africaines et de l'action des Africains au sein des empires coloniaux et, enfin, de la formation des États-nations au moment de la décolonisation. Les deux premiers proposent une grande fresque structurée de l'his-